



AL-02

## Alimentation secourue 13,7VDC-2A

Version 1.0

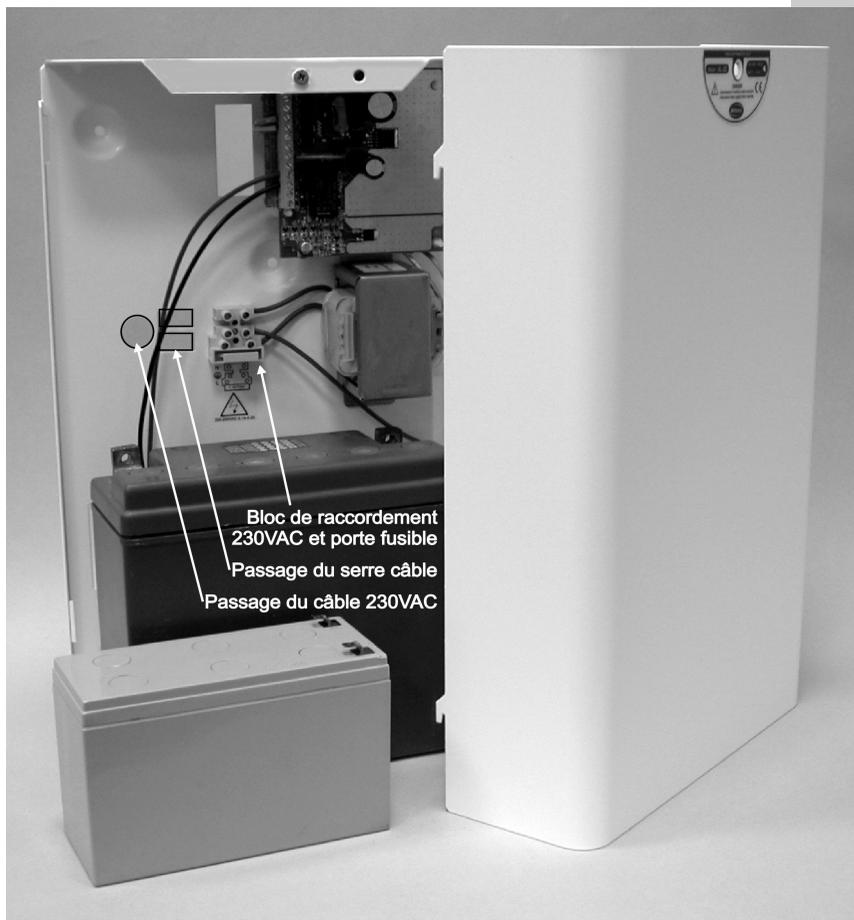


Photo non contractuelle

# Notice d'installation

Les produits de la gamme ALTEC sont conçus et fabriqués en France par la société ATLS  
ALTEC est une marque déposée par ATLS

# PRESENTATION

Vous venez d'acquérir l'alimentation secourue **AL-02** de la gamme **ALTEC** et nous vous en remercions.

Intégrant les plus récentes innovations technologiques, cette dernière offre toutes les protections nécessaires contre les courts-circuits, les surtensions, les surcharges et aussi contre la décharge profonde de la batterie interne. En cas de coupure secteur, un relais permet de déconnecter la sortie si la tension de la batterie interne baisse en dessous de 9V pour éviter une décharge profonde. La sortie ne sera réactivée qu'une fois le secteur rétabli et la batterie rechargée.

Sa tension de sortie est réglée à 13,7V et son courant de sortie peut atteindre 1,5A sans la batterie de secours. Le courant de charge de la batterie est limité électroniquement à 0,5A. Grâce à ce circuit, lorsque la batterie est en charge, la sortie de l'AL-02 peut encore fournir jusqu'à 1,5A.

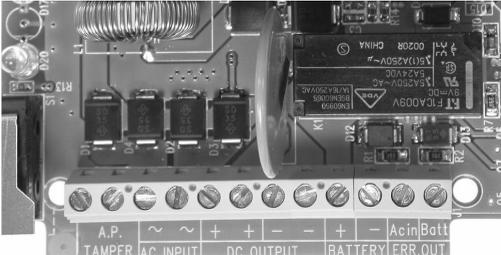
Les coupures secteur et les défauts batterie (en dessous de 12,5V), sont signalés par deux sorties de type transistor à collecteur ouvert et par un voyant bicolore en face avant qui s'allume en vert en présence de la tension secteur et en rouge lorsque la batterie est faible.

# CONSIGNES DE SECURITE

- Avant toute intervention sur votre AL-02 déconnectez le secteur (230VAC).
- Evitez d'installer des appareils électriques susceptibles de générer de fortes interférences électromagnétiques près de votre alimentation AL-02.
- N'obstruez pas, ne recouvrez pas les ouvertures du boîtier et n'insérez pas d'objets dans les fentes.
- N'essayez pas de réparer votre AL-02 vous même.
- Evitez toute intervention sur votre AL-02 par temps orageux.
- Vérifiez la connexion du fil de terre entre le capot et le châssis de l'AL-02.
- Prévoyez dans l'installation de câblage électrique du bâtiment un dispositif de coupure rapidement accessible à proximité de l'AL-02.
- N'utilisez que les types de batterie indiqués dans le tableau des caractéristiques.

**TBTS**

*Circuit secondaire à très basse tension de sécurité*

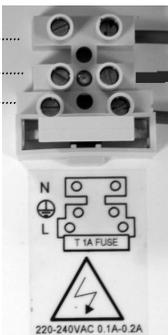


Auto protection .....  
 Transfo. 18 VAC .....  
 Sortie 13,7 VDC .....  
 Batterie .....  
 Sortie coupure secteur .....  
 Sortie batterie faible .....

**TENSIONS DANGEREUSES**

**(230VAC)**

Neutre .....  
 Terre .....  
 Phase .....



Fusible type T1A  
 Dim. : 5 x 20 mm

## CABLAGE

- Avant de câbler l'autoprotection vérifiez que le circuit ne dépasse pas 60VDC/0,1A.
- Le circuit secondaire du transformateur « AC INPUT » est câblé en usine.
- Les fils batterie sont également câblés en usine. Utilisez les cosses d'adaptation fournies si la batterie interne est de type 12V/17Ah.
- Pour faciliter le raccordement de plusieurs appareils alimentés par l'AL-02, les bornes de la sortie 13,7V « DC OUTPUT » sont doublées.
- La sortie défaut secteur « ERR. OUT (ACin) » passe de 0V à un état ouvert lors d'une coupure secteur.
- La sortie défaut batterie « ERR. OUT (Batt) » passe de 0V à un état ouvert lorsque la tension de la batterie baisse en dessous de 12,5V.
- Pour le raccordement au réseau 230VAC, utilisez un câble à trois conducteurs de section 1,5mm<sup>2</sup>. Pour le passage de ce câble, utilisez le trou rond situé à gauche du bloc fusible et fixez le à l'aide d'un serre câble passé dans les deux trous rectangulaires.

## CARACTERISTIQUES TECHNIQUES

Tension d'alimentation secteur :	230 VAC / 50Hz $\pm$ 10%
Tension de sortie :	13,7 VDC +5/-2%
Tension de charge de la batterie :	13,7 VDC
Courant de charge de la batterie limité à :	0,5 A
Courant de sortie avec batterie interne :	1,5 A (+ 0,5A pour la batterie)
Courant de sortie sans batterie interne :	2 A
Ondulation résiduelle de la sortie :	50 mV max.
Courant de la sortie de signalisation coupure secteur :	25 mA max.
Courant de la sortie de signalisation batterie faible :	25 mA max.
Seuil de déclenchement de la sortie batterie faible :	12,5 VDC
Seuil de basculement en mode protection batterie :	9 VDC
Courant max. de l'interrupteur d'autoprotection :	100 mA
Types de batteries de secours :	12V 17Ah YUASA NP17-12 12V 7Ah YUASA NP7-12
Degré de protection :	IP 30 (pour un usage en intérieur sec)
Température de fonctionnement :	De 0 à +55°C
Dimensions :	380 x 250 x 95 mm
Poids :	4,7 kg (sans batterie de secours)
Compatibilité électromagnétique :	conforme aux normes NF EN 50130-4 et NF EN 55022
Sécurité électrique :	conforme à la norme EN 60950 éd. Oct. 2000

# GARANTIE

ATLS assure une garantie de 36 mois à compter de la date de fabrication.

L'année et la semaine de fabrication figurent sur l'étiquette du numéro de série placée à l'intérieur de l'appareil.

La garantie ne couvre pas les dégradations non fonctionnelles telles que les rayures, bris par chute ou choc, ni les dégradations provoquées par un emploi anormal.

La garantie ne s'applique qu'aux cartes et ensembles électroniques et ne couvre pas les dégradations causées par les surtensions naturelles ou artificielles.

La garantie ne s'applique que si l'électronique n'a pas été démontée, déréglée ou transformée.

La garantie est strictement limitée à la réparation ou à l'échange des pièces que nous aurons reconnues défectueuses.

Les frais de retour sont toujours à la charge de l'expéditeur.

L'immobilisation du matériel dans le cadre de la garantie ne pourra donner lieu à aucune indemnité pour quelque cause que ce soit.

La responsabilité de A.T.L.S. se limite à la réparation des produits et ne s'étend pas aux conséquences résultant de leur usage, de leur mise en œuvre ou de leur non fonctionnement.

---

# ATLS

3, rue de la Guivernone - Z.I. du Vert Galant

95 310 SAINT OUEN L'AUMONE

B.P. 726 – 95 004 CERGY- PONTOISE CEDEX

---

Conformément à notre politique d'amélioration continue de nos produits, les informations contenues dans cette notice peuvent faire l'objet de modifications sans préavis. ATLS ne pourra être tenue responsable des erreurs contenues dans ce document, ni des dommages fortuits ou consécutifs ayant trait à la fourniture, la qualité ou l'usage de ce dernier.